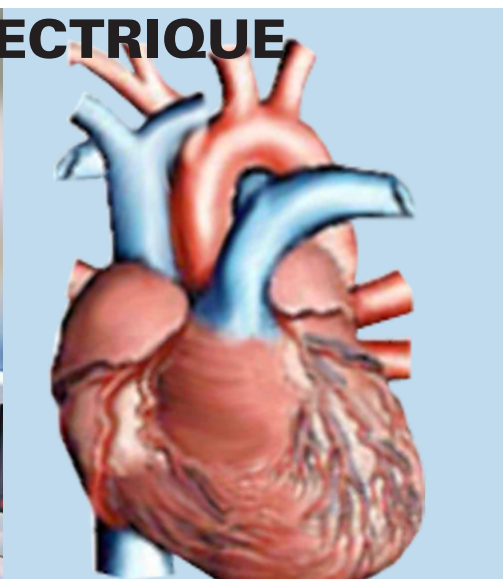


CARDIOVERSION ÉLECTRIQUE



Informations générales

Pour vous, pour la vie

Votre cardiologue et vous avez convenu d'une cardioversion électrique.

But de la cardioversion

La cardioversion est un des traitements de la fibrillation auriculaire qui est une des arythmies cardiaques. Il consiste à normaliser les battements cardiaques irréguliers à partir d'une impulsion électrique transmise par un choc électrique externe.

Procédure de la cardioversion

Cette méthode est sans douleur grâce à une anesthésie générale de courte durée. Le cardiologue évalue votre rythme cardiaque à l'aide d'un moniteur. On applique sur votre thorax un gel conducteur sur lequel seront placées des électrodes spéciales en métal, afin de transmettre au cœur les impulsions électriques.

La durée de la procédure une fois que vous êtes endormi est de 2 à 5 minutes. Par la suite, vous êtes en observation pour 30 minutes avant de retourner à votre chambre.

Que se passe-t-il dès le moment où le cardiologue fait votre demande de cardioversion ?

- Votre nom est inscrit sur une liste d'attente. Votre priorité sur cette liste dépend de votre condition médicale.
- Votre cardioversion aura lieu dans un délai établi selon la demande du médecin (de quelques jours à 8 semaines) et selon la période d'anticoagulation nécessaire, afin de prévenir les risques d'embolies (caillots dans la circulation) lors de la cardioversion.
- Durant l'attente, vous devez prendre la médication telle que prescrite et selon les recommandations qui vous ont été dispensées par l'infirmière, en particulier pour la prise du **coumandin**.
- La secrétaire de l'hémodynamie vous contactera la semaine précédant votre admission, pour passer un électrocardiogramme et faire un prélèvement sanguin.
- Vous devez être à jeun à partir de minuit la veille de la cardioversion.

Le matin de la cardioversion

- Demeurez à jeun et attendez avant de prendre votre médication habituelle.
- À votre arrivée à l'hôpital, l'infirmière vous indiquera quels médicaments prendre.
- Apportez avec vous vos médicaments, votre carte d'assurance-maladie, et votre carte de l'hôpital.

- Prenez soin d'enlever votre vernis à ongles.
- Apportez le minimum d'effets personnels tels que pantouffles, robe de chambre.
- Laissez vos bijoux ou objets de valeurs à la maison.
- Vous devez vous présenter au 10e AB pour 8 h le matin; une infirmière viendra vous accueillir. Au paravant, vous serez passé par l'admission.
- À votre arrivée au 10e AB, une prise de sang sera effectuée. Le résultat du taux d'anti-coagulation dans le sang (INR) permettra d'évaluer si la cardioversion peut être effectuée en toute sécurité. Selon le résultat du «INR», il est possible qu'elle soit reportée.
- Un soluté vous sera installé.
- Vers 9 h, vous serez mis sous télémétrie (surveillance continue de votre rythme cardiaque ; le médecin doit s'assurer que l'arythmie est toujours présente avant de procéder à la cardioversion.
- On vous demandera de signer le consentement à la cardioversion et à l'anesthésie.
- Par la suite, vous pourrez vous reposer. Quand l'infirmière de l'hémodynamie (2e étage) nous appellera, un préposé vous y conduira sur une civière.

Après la cardioversion

De retour à la chambre, l'infirmière surveillera votre tension artérielle, votre état d'éveil et vous serez au repos au lit pour 1 à 2 heures. Vous pourrez manger un léger repas.

Un électrocardiogramme de contrôle sera effectué et votre soluté sera enlevé après votre premier lever.

Vous pourrez quitter l'hôpital le lendemain matin après la visite du cardiologue.

Il est possible que vous ressentiez une douleur costale et un brûlement au site du choc électrique.

Prise de Coumandin

Si vous êtes suivi à la clinique d'anticoagulothérapie de l'hôpital, vous continuez de prendre la même médication et vous vous présentez à votre prochain rendez-vous pour votre suivi de coumandin.

N'hésitez pas à poser toutes les questions nécessaires aux infirmières et à votre médecin.

Les infirmières du service de cardiologie, 10e AB

Tél. : (514) 252-3470



Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Adresse postale

5415, boul. de l'Assomption
Montréal QC H1T 2M4
Téléphone : (514) 252-3400
www.maisonneuve-rosemont.org

Tous droits réservés
©HMR, 2006

CP-MED-028